


Février 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен ная и сельскохозяйств енная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	---	---	---	--

## CONSEIL

**Cent quarante et unième session**

**Rome, 11-15 avril 2011**

**Médaille Margarita Lizárraga**

1. Lors de sa vingt-neuvième session, en novembre 1997, la Conférence de la FAO a institué, par sa Résolution 18/97, la médaille Margarita Lizárraga, qui serait décernée tous les deux ans par la Conférence, sur proposition du Conseil, à une personne ou à une organisation s'étant distinguée dans l'application du Code de conduite pour une pêche responsable (le Code).
2. Cette médaille rend hommage à feu Mme Margarita Saucedo Lizárraga, Fonctionnaire principale de liaison (pêches), qui a joué un rôle décisif dans la promotion du Code de conduite pour une pêche responsable et qui, pendant près de 40 ans, a été active dans le domaine des pêches, faisant preuve d'un grand dévouement à l'égard de la FAO et d'une volonté résolue de favoriser la promotion du secteur des pêches, notamment dans les pays en développement.
3. Le Comité de sélection du bénéficiaire de la médaille, composé du Sous-Directeur général chargé du Département des pêches et de l'aquaculture et du Bureau de la vingt-neuvième session du Comité des pêches, s'est réuni à Rome le 2 février 2011. La réunion était présidée par le Directeur général adjoint (Connaissances), qui représentait le Directeur général.
4. Le Comité de sélection a examiné les trois candidatures pour l'exercice biennal 2010-2011, proposées par les membres du jury, sur la base des critères suivants:
  - contribution remarquable, pratique et concrète à l'application du Code;
  - résultats tangibles;
  - effort soutenu et non pas initiative ponctuelle;
  - potentiel d'effet boule de neige ou catalytique.
5. Le Comité de sélection a décidé à l'unanimité de décerner la Médaille Margarita Lizárraga au Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique (RCAAP), en Thaïlande.
6. Le RCAAP a été choisi pour sa contribution significative au développement durable de l'aquaculture dans la région Asie-Pacifique. Il joue le rôle de forum intergouvernemental cohésif pour l'élaboration de politiques régionales, ainsi que pour la coopération et la coordination dans le domaine de la recherche, du développement et de la formation aquacoles. Le RCAAP a obtenu des résultats particulièrement remarquables dans les domaines de l'environnement et de la santé des animaux aquatiques, de l'appui aux petites exploitations piscicoles, de la promotion de pratiques de gestion améliorées et de la certification en aquaculture. D'autres régions se sont inspirées et s'inspirent encore

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

du modèle RCAAP en tant qu'organisation intergouvernementale et réseau régional d'aquaculture, témoignant de l'effet catalytique du projet. La contribution du RCAAP à l'application du Code est donc remarquable, pratique, tangible et durable, et elle offre un exemple à suivre aux autres régions.

#### **MESURES SUGGÉRÉES AU CONSEIL**

7. Le Conseil est invité à approuver la sélection du Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique (RCAAP) en Thaïlande, et à recommander que la médaille lui soit remise à l'occasion de la trente-septième session de la Conférence (25 juin-2 juillet 2011).